

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 28 août 2018, à 19 h 30.

Sont présents, Mesdames et Messieurs les commissaires :

| | |
|------------------|-----------------|
| Paul Sarrazin | Président |
| France Choinière | Vice-présidente |

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Claude Dubois
Marc Gagnon
Marilyne Lafrance
Danny Lamoureux
Pierre Lavoie
Claude Nadeau
Geneviève Perron
Serge Poirier

| | |
|----------------|--------------------------------|
| Mélanie Huard | Commissaire-parent CCSEHDAA |
| Suzie Lambert | Commissaire-parent au primaire |
| Pascal Lavigne | Commissaire-parent |

Commissaires absents :

Marie Claude Noiseux

| | |
|--------------------|----------------------------------|
| Marie-Josée Cornay | Commissaire-parent au secondaire |
|--------------------|----------------------------------|

Sont également présents :

| | |
|---------------------|---------------------------|
| Eric Racine | Directeur général |
| Alain Bachand | Directeur général adjoint |
| Me Katherine Plante | Secrétaire générale |

| | |
|----------------------|--|
| Lynda Bonneau | Directrice, services éducatifs |
| Mario Beauvais | Directeur, service des ressources matérielles |
| Nathalie Paré | Directrice, service des ressources financières |
| Pascale Lapierre | Directrice, service des ressources humaines par intérim |
| Guy Tardif | Directeur, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire |
| Paule-Andrée Bouvier | Directrice, communications et des affaires corporatives |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président, Monsieur Paul Sarrazin, ouvre la séance et constate le quorum.

21CC1819-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois appuyé par Monsieur Serge Poirier

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

21CC1819-002

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 19 JUIN 2018**

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3.2 **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Le Directeur général, Monsieur Eric Racine, indique que les suivis ont été pris en considération par l'administration.

4. MENTION DE FÉLICITATIONS

21CC1819-003

4.1 **MONSIEUR YVES LAUZIÈRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI**

CONSIDÉRANT le dévouement de Monsieur Yves Lauzières lors de ces dix dernières années à la direction générale du Carrefour jeunesse emploi des Cantons de l'Est ;

CONSIDÉRANT son implication dans la réalisation de nombreux projets en lien avec la persévérance scolaire chez la clientèle jeune et adulte ;

CONSIDÉRANT son engagement dans différents projets tel que l'école le Passage à Waterloo, la mise en place d'ateliers pour les élèves du 3^e cycle du primaire, ainsi que plusieurs projets stimulants permettant la persévérance et la réussite de nos élèves.

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois appuyé par Monsieur Marc Gagnon

DE DÉCERNER une mention de félicitations à Monsieur Yves Lauzières, pour ses dix années d'engagement à la persévérance scolaire et ce, en tant que directeur général du Carrefour jeunesse emploi des Cantons de l'Est.

Adopté à l'unanimité.

21CC1819-004

4.2 **MADAME LINE LAMBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MAISON DES FAMILLES DE GRANBY**

CONSIDÉRANT le dévouement de Madame Line Lambert, directrice générale de *La maison des familles de Granby et région* ;

CONSIDÉRANT son implication dans la réalisation de nombreux projets en lien avec la persévérance scolaire chez les enfants et leurs parents lors de ces dernières années ;

CONSIDÉRANT son engagement dans différents projets, dont la mise en place du projet Porte-Clé pour les élèves du 1^{er} cycle du primaire, ainsi que plusieurs autres projets stimulants permettant la persévérance et la réussite de nos élèves.

Il est proposé par Madame Mélanie Huard appuyé par Madame Georgette Beauregard Boivin

DE DÉCERNER une mention de félicitations à Madame Line Lambert pour ses dix années d'engagement à la persévérance scolaire et ce, en tant que directrice générale de *La maison des familles de Granby et région*.

Adopté à l'unanimité.

2ICC1819-005

4.3 **MESDAMES CHANTAL FOURNIER, PATRICIA-ANNE BLANCHET, JOANIE JACQUES ET CHANTALE LECLERC, ENSEIGNANTES À LA CSVDC**

CONSIDÉRANT l'implication et le dévouement de Mesdames Chantal Fournier, Patricia-Anne Blanchet, Joanie Jacques et Chantale Leclerc, enseignantes à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs ;

CONSIDÉRANT leur travail exceptionnel dans la réalisation des capsules de classe inversée pour l'enseignement de l'art dramatique au primaire ;

CONSIDÉRANT leur collaboration au colloque de la GRET, au colloque du congrès en art dramatique, ainsi que leur participation à l'édition d'un livre avec la GRET.

Il est proposé par Madame Suzie Lambert appuyé par Monsieur Claude Dubois

DE DÉCERNER une mention de félicitations à Mesdames Chantal Fournier, Patricia-Anne Blanchet, Joanie Jacques et Chantale Leclerc pour leur implication dans l'enseignement de l'art dramatique à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Adopté à l'unanimité.

5. **PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC**

Madame Evelyne Lebeau traite du projet d'école publique alternative et réitère sa demande de rencontre.

6. **POINTS DE DÉCISIONS**

6.1 **POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE**

2ICC1819-006

6.1.1 **RESPONSABLE DES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES**

CONSIDÉRANT l'adoption, le 18 octobre 2017, de la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (PL 62)* ;

CONSIDÉRANT la mise en vigueur le 1^{er} juillet 2018 de la majeure partie des dispositions de la loi ;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la Commission scolaire de nommer à cette date un Responsable des demandes d'accommodement raisonnable ayant pour fonctions de recevoir et de traiter les demandes ;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir au Directeur général pendant la période estivale prévue à la *Politique 2.0 – Lien entre le Conseil et le Directeur général* ;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon et appuyé par Madame Jeanine Barsalou

D'ENTÉRINER la nomination de la Secrétaire générale à titre de Responsable des accommodements raisonnables pour motifs religieux ;

QUE la Direction du service des ressources humaines soutienne la Responsable lorsqu'une demande d'accommodement provient d'un employé de la commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

21CC1819-007

6.1.2 REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS EXTERNES

CONSIDÉRANT les partenariats développés entre la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et plusieurs organismes régionaux ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représenté aux assemblées générales, aux divers événements et aux concours, tenus par ces organismes ;

CONSIDÉRANT la volonté des commissaires de s'impliquer activement et de travailler de concert avec les organismes dans le but de favoriser la réussite des élèves, de promouvoir les saines habitudes de vie et de stimuler l'entraide et l'implication communautaire et sociale ;

CONSIDÉRANT que chaque délégué ou substitut agit pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs ;

Il est proposé par Monsieur Serge Poirier et appuyé par Monsieur Claude Nadeau

Société GRICS

DE NOMMER le Directeur général, comme délégué officiel à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et le Directeur du Service des technologies de l'information, de l'organisation scolaire et du transport, à titre de substitut.

Société zoologique de Granby

DE NOMMER Madame Geneviève Perron comme délégué à toutes assemblées générales et spéciales de la Société zoologique de Granby Inc. et Monsieur Pierre Lavoie comme substitut.

Granby Multi-sports

DE NOMMER Messieurs Marc Gagnon et Pierre Lavoie de même que Madame Suzie Lambert comme délégués à toutes assemblées générales et spéciales de Granby Multi-Sport.

Loisirs et Sports Montérégie

DE NOMMER Madame France Choinière comme délégué à toutes assemblées générales et spéciales des Loisirs et Sports Montérégie et Monsieur Pierre Lavoie comme substitut.

Sport étudiant Richelieu

DE NOMMER Madame France Choinière et Messieurs Pierre Lavoie et Dominic Martin, conseiller pédagogique, comme délégués à toutes assemblées générales et spéciales de Sport étudiant Richelieu.

Comité sélection des candidatures et projets aux prix de la FCSQ et du RCSM

DE NOMMER Mesdames Georgette Beaugard Boivin, France Choinière et Messieurs Marc Gagnon, Pierre Lavoie et Paul Sarrazin de même que la Direction du service des communications et des affaires corporatives pour siéger audit comité de sélection.

Concours québécois en entrepreneuriat

DE NOMMER Mesdames Georgette Beaugard Boivin et Geneviève Perron au Comité régional d'évaluation des candidatures.

Concours littéraire en collaboration avec le Festival de la chanson de Granby

DE NOMMER Madame Georgette Beauregard Boivin comme membre du jury pour l'évaluation des textes des élèves et Madame France Choinière comme substitut.

Gala des commissaires

DE NOMMER Mesdames France Choinière, Georgette Beauregard Boivin, Suzie Lambert et Mélanie Huard, de même que Monsieur Marc Gagnon comme membres au Comité d'évaluation des candidatures des élèves, pour se joindre à Monsieur Paul Sarrazin, Président de la commission scolaire, siégeant d'office audit Comité.

DE NOMMER Monsieur Pierre Lavoie comme substitut.

Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP)

DE NOMMER Monsieur Marc Gagnon comme délégué à toutes assemblées générales et spéciales de Groupe Actions Solutions Pauvreté et Madame Mélanie Huard comme substitut.

SOFIE

DE NOMMER Monsieur Danny Lamoureux comme délégué à toutes assemblées générales et spéciales de la SOFIE pour un mandat de 2 ans et Madame Mélanie Huard comme substitut.

Conseil général de la FCSQ

DE NOMMER Madame France Choinière comme substitut pour pallier l'absence, le cas échéant, de Monsieur Paul Sarrazin, Président de la commission scolaire, siégeant d'office sur le Conseil général de la Fédération des commissions scolaires.

Adopté à l'unanimité.

21CC1819-008

6.1.3 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

CONSIDÉRANT l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le Conseil des commissaires détermine la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services qu'ils rendent à la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT que le montant annuel maximal de la rémunération qui peut être versé à l'ensemble des membres du Conseil des commissaires d'une commission scolaire est déterminé par le gouvernement ;

CONSIDÉRANT les dispositions du Décret 753-2018, adopté le 13 juin 2018, fixant le montant maximal de rémunération des commissaires ;

CONSIDÉRANT que l'enveloppe budgétaire pour l'année 2018-2019 est fixée à une somme maximale de cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (142 288,00 \$) ;

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

D'ADOPTER la rémunération des commissaires selon la répartition suivante pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 :

- Montant versé à chaque commissaire 7 141,94 \$
- Montant versé à la Vice-présidente 11 579,93 \$
- Montant versé au Président 23 578,94 \$

DE MANDATER la Directrice par intérim du service des ressources humaines à procéder aux ajustements salariaux nécessaires, s'il y a lieu, à la suite de la réception de la confirmation de l'enveloppe salariale globale, basée sur le nombre d'ETP 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

6.2 POLITIQUE 3.1 – PLANIFICATION FINANCIÈRE ET BUDGÉTISATION

21CC1819-009

6.2.1 MANDAT D'AUDIT 2017-2018

CONSIDÉRANT l'obligation de nommer annuellement un auditeur externe, en conformité avec l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'offre de service retenue pour la Commission scolaire pour les années 2016-2017 à 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'aval du Conseil des commissaires du 25 avril 2017;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Monsieur Marc Gagnon

DE NOMMER la firme Raymond Chabot Grant Thornton (bureau de Cowansville), à titre d'auditeur externe de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2017-2018, et de leur verser des honoraires de 25000\$ (plus taxes) pour l'exécution de leur mandat, conformément aux conditions stipulées à leur offre de service du 6 avril 2017 et à l'avis d'adjudication de la CSVDC datée du 18 mai 2017.

Adopté à l'unanimité.

6.3 RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

21CC1819-010

6.3.1 CONTRAT DE TONTE DE GAZON - FARNHAM

CONSIDÉRANT que le *Règlement 4.0 – Délégation de pouvoirs au Comité exécutif et à l'administration* stipule que le Conseil des commissaires doit approuver toute modification d'un contrat pour l'acquisition de biens et de services ou la réalisation de travaux de construction lorsque cette modification occasionne, même cumulativement, une dépense supplémentaire de plus de 10% du montant initial ;

CONSIDÉRANT le nouveau protocole d'entente avec la Ville de Farnham, des modifications sont nécessaires au contrat initial de travaux de tonte de gazon et entretien extérieur pour le secteur #6 ;

Il est proposé par Madame Jeanine Barsalou et appuyé par Monsieur Serge Poirier

D'AUTORISER la dépense supplémentaire de 16 000.00 \$ pour les deux dernières années du contrat octroyé à la firme Les Pelouses GS.

Adopté à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 PAROLE AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Monsieur Paul Sarrazin traite des prochaines élections provinciales et souhaite à tous les commissaires une belle année scolaire 2018-2019.

Madame Mélanie Huard questionne quant à la parole au public.

Madame Suzie Lambert traite d'un questionnement d'un parent relativement aux vérifications des antécédents judiciaires. Monsieur Eric Racine explique que chaque employé a l'obligation de déclarer toute problématique de nature criminelle.

